Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
02A-212002471-20171211-17-138-INFO-DE

Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 11/12/2017
Publication : 11/12/2017

Pour l'autorité compétente par délégation

DÉPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD
ARRONDISSEMENT DE SARTÈNE
COMMUNE DE PORTO-VECCHIO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PORTO-VECCHIO

N° 17/138/INFO

SÉANCE DU 06 DÉCEMBRE 2017

OBJET : INFORMATIQUE
Appel à projets médiation numérique volet 2 – Manifestations numériques – Plan de financement.

L'an deux mille dix-sept, le six du mois de décembre à 9 h 00, le Conseil Municipal de la Commune de PORTO-VECCHIO, régulièrement convoqué le 30 novembre 2017 s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Georges MELA, Maire.

Etaient présents : Georges MELA ; Marie-Antoinette CUCCHI ; Joseph TAFANI ; Gaby BIANCARELLI ; Michel DALLA SANTA ; Véronique MAGLIOLO ; Jean-Baptiste LUCCHETTI ; Florence VALLI ; Xavière MERCURI ; Armand PAPI ; Antoine ACQUATELLA ; Sylvie ROSSI ; Jean-François GIRASCHI ; Sylvie CASANOVA ; Joëlle DA FONTE ; Gérard CESARI ; Didier REY ; Jeanne STROMBONI ; Nathalie APOSTOLATOS ; Fabien LANDRON.

Absents : Jean-Michel SAULI ; Marie-Noëlle NICOLAÏ ; Patrice BORNEA ; Jacqueline BARTOLI ; Jean-Marie SANTONI ; Noëlle SANTONI ; Vanessa GIORGI ; Pierre-Paul NICOLAÏ ; Jean-Baptiste SANTINI ; Léa MARIANI ; Jean-Marc ANDREANI ; Jean-Christophe ANGELINI ; Marielle DELHOM.

Avaient donné procuration : Jean-Michel SAULI à Armand PAPI ; Patrice BORNEA à Xavière MERCURI ; Jacqueline BARTOLI à Florence VALLI ; Jean-Marie SANTONI à Antoine AQUATELLA ; Noëlle SANTONI à Michel DALLA SANTA ; Vanessa GIORGI à Sylvie CASANOVA ; Pierre-Paul NICOLAÏ à Joseph TAFANI ; Jean-Baptiste SANTINI à Jean-François GIRASCHI ; Léa MARIANI à Marie-Antoinette CUCCHI ; Jean-Marc ANDREANI à Gaby BIANCARELLI ; Marielle DELHOM à Nathalie APOSTOLATOS.

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Madame Joëlle DA FONTE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Le Maire, sur proposition du conseiller municipal délégué au développement du numérique, soumet au Conseil Municipal le rapport suivant.

L'innovation digitale pourrait représenter un levier majeur du développement économique pour l'extrême sud. Dans le cadre de sa stratégie digitale, la Municipalité opère depuis plusieurs mois, au cœur de son réseau de partenaires, pour créer son propre agenda digital dans le but de développer les usages et les innovations numériques sur son territoire ainsi qu'améliorer le cadre de vie des porto-vecchiais et des habitants de son bassin de vie au travers du numérique.

La Municipalité agit sur 3 volets prioritaires distincts mais essentiels au développement maitrisé de la société du numérique sur Porto-Vecchio :

- favoriser l'arrivée d'un réseau très haut débit résidentiel et mobile compétitif et homogène,
- ouvrir un bouquet de services numériques de proximité (inscription aux activités, paiements simplifiés et diversifiés, communication, portail citoyens, stationnement, opendata, ...),
- soutenir une politique d'accompagnement à l'endroit des usages et de l'économie du numérique, lutter contre la fracture numérique par l'animation de communautés diverses.

Concernant le troisième des trois volets prioritaires ci-dessus présentés, la Collectivité Territoriale de Corse a publié un appel à projets intitulé « Médiation numérique - Volet 2 : manifestations numériques » auquel la commune s'est portée candidate. La Collectivité Territoriale de Corse prévoit de soutenir financièrement « l'organisation d'évènements ou de manifestations ayant trait au numérique et à la médiation numérique ».

C'est dans ce contexte que la commune souhaite organiser très prochainement un « temps » annuel centré autour du numérique. Y seront proposés aux porto-vecchiais : aux jeunes, aux associations, aux professionnels, aux autres collectivités et aux entreprises, divers ateliers et moments de réflexion autour des enjeux du numérique dans la société en général et dans leur quotidien plus particulièrement.

L'évènement envisagé, le premier du genre dans l'extrême sud de la Corse, sera tourné vers l'e-tourisme et l'économie locale, l'entreprenariat, l'innovation et l'envie de créer. Il est prévu de l'organiser sur trois journées durant lesquels ateliers, conférences et échanges se multiplieront. Une journée sera également consacrée à l'accueil du jeune public autour d'ateliers (fabLab, coworking, robotique, comment créer sa startup, impression 3D, ...).

Le budget prévisionnel nécessaire à l'organisation de cet évènement est le suivant :

Désignation	Montant € HT	Montant € TTC
Dépenses de fonctionnement		
Contrat de prestation de service pour l'organisation de la manifestation	75.000,00 €	90.000,00 €
Publicité	2.000,00 €	2.400,00 €
Charges diverses	3.000,00 €	3.600,00 €
Total dépenses de fonctionnement	***80.000,00 €***	***96.000,00 €***
Total dépenses	**80.000,00 €**	**96.000,00 €**

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Désignation	Taux	Montants (€)
Dépense subventionnable HT		**80.000,00 €**
POE FEDER	50 %	40.000,00 €
Communauté de Communes du Sud-Corse	30 %	24.000,00 €
Commune de PORTO-VECCHIO	20 %	16.000,00 €
Montant TVA		16.000,00 €
Montant part communale TTC		32.000,00 €
Montant total TTC		96.000,00 €

Le Conseil Municipal,

Ouï le rapport ci-dessus,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis favorable de la commission des Finances, de l'Administration Générale, du Personnel et des Services Publics Industriels et Commerciaux du 04 décembre 2017,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

ARTICLE 1 : d'approuver le projet « Manifestation Numérique» tel que présenté ci-dessus.

ARTICLE 2 : d'approuver le coût prévisionnel de l'opération et son plan de financement comme défini ci-dessus.

ARTICLE 3 : d'autoriser le Maire à solliciter les financements.

ARTICLE 4 : d'autoriser le Maire à préparer, passer et exécuter les marchés publics pour la mise en œuvre du projet.

La présente proposition mise aux voix est adoptée :

Nombre de membres en exercice		33
Nombre de membres présents		20
Nombre de procurations		11
Nombre de suffrages exprimés		31
Votes :	pour	
	dont procurations	
	contre	
	dont procurations	
	abstention	
	dont procurations	
	unanimité	**X**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME,
LE MAIRE,

MAIRIE DE PORTO-VECCHIO 47 47 CORSE DU SUD